

LE MOT DU MAIRE

Travaux

Les comptes administratifs 2015 traduisent un excédent « confortable » de 620 000 €, ce qui autorise l'engagement en 2016 de nouveaux travaux d'investissement, qui, outre l'intérêt pour la commune et ses administrés, contribueront à soutenir l'activité des entreprises notamment dans le domaine des travaux publics.

Ils porteront sur la création de trottoirs rue du Ballon pour améliorer la sécurité des usagers, sur divers travaux de voirie, sur l'éclairage public avec l'installation de 70 ampoules LED afin d'encore réduire la consommation électrique et sur l'acquisition d'une parcelle contigüe au cimetière pour la création d'un jardin du souvenir.

Fin 2016 les excédents budgétaires devraient avoisiner 700 000 € ce qui peut permettre d'engager avant la fin de la mandature les travaux obligatoires de mise en conformité de la mairie pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

A cet égard les élus, à l'appui d'études techniques et de coûts, auront à choisir entre la totale reconstruction du bâtiment actuel organisé sur deux niveaux avec ascenseur et la construction d'une nouvelle mairie fonctionnelle et de plein pied en un autre lieu.

Intercommunalité

Je ne reviens sur la fusion obligée de la Haute Savoureuse et du Pays sous Vosgien dont les conditions et les conséquences ont largement été développées dans le dernier bulletin « *La Haute Savoureuse* » que pour vous assurer que je déploie toute mon énergie afin d'en limiter les conséquences négatives pour les habitants.

Hommage

La disparition de Claude DEMOUGE ancien conseiller municipal a surpris et attristé les « Môtieux » et bien d'autres personnes.

Il était un ami de toujours.

Je salue sa mémoire et adresse à sa famille, au nom des élus, mes sincères condoléances.

Le Maire
Daniel ROTH

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2016

14 conseillers étaient présents pour cette séance.

Le compte administratif 2015 présente un excédent de 573 567 € avec les restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement contre 407 800 € en 2014 qui se décompose comme suit :

Section de fonctionnement

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 501 355 € avec un résultat antérieur reporté de 319 261 € ce qui correspond à 12,3 mois des dépenses réelles de fonctionnement (8 mois en 2014). Les 489 593 de dépenses réelles sont inférieures de 63 871 € au prévu. Les principaux chapitres contribuent à ce résultat dont les charges à caractère général – 32 570 € et les charges financières en raison de taux d'intérêts très bas - 26 113 € pour un taux moyen de la dette 1,12% l'an. 727 058 € de recettes réelles sont supérieures de 66 542 € au budget en raison du produit des taxes foncières et d'habitation qui s'établit à 328 015 € contre 260 423 € (+ 67 592 €) prévu en raison d'une requalification des sols exploités par la carrière sur 3 ans.

Section d'investissement

La section, avec les restes à réaliser, est excédentaire de 63 531 €.

Budget 2016 de la Commune**Section de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles s'établissent à 550 141 € en très léger retrait par rapport au budget 2015 (553 464 €) malgré la progression des charges de personnel notamment l'emploi d'insertion pour l'école maternelle, dépense compensée en grande partie par les aides de l'Etat en recettes.

A taux fiscaux inchangés les recettes réelles progressent de 24 135 € malgré la nouvelle perte estimée de 20 000 € de notre contribution au redressement des comptes publics, grâce au versement d'une dotation de solidarité communautaire (*prévisionnelle*) par la CCHS supérieure de 100 000 € à celle de 2015, de la progression des produits fiscaux pour 30 584 € à taux inchangés et du versement d'une attribution de compensation positive de 14 417 € par la CCHS.

Section d'investissement

Elle s'équilibre à 775 172 €. Le remboursement du capital de la dette représente 44 360 €. Les dépenses d'investissement engagées ou prévues sont : 110 000 € pour l'aménagement de la sécurité de la rue du Ballon, 35 000 € pour l'amélioration de l'éclairage public et 478 672 € en prévision de la transformation ou construction de la mairie pour mise aux normes d'accessibilité, et de l'aménagement du cimetière.

Les recettes proviennent du virement de la section de fonctionnement pour 631 234 €, de 46 274 € de subventions et du retour de TVA pour 21 478 €.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2015 DE LA FORET, DU CCAS ET DU SERVICE DES EAUX.

Les comptes administratifs 2015 du Service des Eaux, du CCAS et de la Forêt ont été examinés et également approuvés.

Les soldes définitifs par budget sont les suivants :

budget eau : + 8.007,48 € en section d'exploitation et + 42.378,44 € en investissement (sans les restes à réaliser)

budget forêt : +5.299,09 € (pas d'investissement)

budget CCAS : + 1.023,49 € (pas d'investissement)

Les comptes de ces budgets sont conformes aux comptes tenus par le comptable des Finances Publiques de Giromagny.

TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour 2016 :

Taxe d'habitation : 7,39 %,

Taxe foncière (bâti) : 11,34 %,

Taxe foncière (non bâti) : 94,00 %.

Ces taux sont identiques à ceux votés en 2015.

REDEVANCE D'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC GDRF

Il est décidé d'instituer une redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GRDF.

Le taux de la redevance est fixé à 0.35 € / mètre de canalisation occupé par les travaux.

MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport du 5 mars 2016 de la commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de Communes la Haute-Savoireuse, qui a examiné les possibilités de modifier le montant des attributions de compensation des communes.

Ce rapport approuvé dans un premier temps par le conseil communautaire de la Haute-Savoireuse prévoit les modifications suivantes :

A compter de l'exercice 2016, il est proposé de verser les attributions de compensation suivantes aux communes :

Auxelles-Bas : 136.290,00 €

Chaux : 34.122,00 €

Giromagny : 335.739,00 €

Rougegoutte : 204.172,00 €

Vescemont : 19.994,00 €

Auxelles-Haut : 3.952,00 €

Lachapelle-sous-Chaux : 9.217,00 €

Lepuix : 14.417,00 €

Cette décision, pour devenir effective, doit dans un deuxième temps être approuvée par les communes membres de la communauté de communes La Haute-Savoireuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des attributions de compensation comme ci-dessus exposées.

PROGRAMME DE TRAVAUX ONF 2016

Monsieur le Maire assisté de ses adjoints Messieurs TRAVERS et MARSOT présentent au conseil municipal le programme de travaux que l'ONF se propose de réaliser en 2016 dans la forêt communale.

Compte tenu des faibles ressources financières engendrées par la forêt ces dernières années mais aussi compte tenu de l'état des lieux réalisé, il est proposé de ne pas réaliser de travaux forestiers cette année.

L'entretien du parcellaire proposé ne présente par ailleurs pas d'intérêt.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de ne pas réaliser le programme de travaux proposé par l'ONF pour l'exercice 2016.

TRANSFERT DE COMPETENCE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT A LA CCHS

Considérant :

- l'intérêt pour la communauté de communes La Haute-Savoireuse d'adhérer à un établissement public foncier laquelle l'adhésion bénéficierait à l'ensemble de ses communes membres,
- que cette adhésion nécessite pour la communauté de communes La Haute-Savoireuse de posséder la compétence « Programme Local de l'Habitat » (PLH),

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide le transfert de la compétence « élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) » à la communauté de communes La Haute-Savoireuse.

Ainsi la compétence obligatoire de la Haute-Savoireuse « aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, plan local d'urbanisme (PLU), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » sera complétée par « Programme Local de l'Habitat (PLH) » sous réserve de l'accord des communes membres dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE SEL DE DENEIGEMENT

Afin de bénéficier de tarifs avantageux, la commune adhère aux différents groupements de commande proposés par le Département notamment celui concernant la fourniture et la livraison de sel de déneigement. Celui-ci arrive à échéance le 31 octobre 2016. Devant l'intérêt suscité par celui-ci à l'époque de sa création, un nouveau groupement va être lancé pour assurer son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'intégrer le prochain groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement.

CONSTITUTION D'UN COMITE CONSULTATIF AFFAIRES SOCIALES

Suite à la dissolution du CCAS, il convient de constituer un comité consultatif des affaires sociales. Ce comité examinera toutes les affaires auparavant confiées au CCAS et aidera ainsi le Conseil Municipal à prendre les décisions ayant un caractère social. Il est composé d'élus et de non élus.

Monsieur le Maire propose de reprendre dans ce comité les membres siégeant auparavant au CCAS.

Pour rappel, au CCAS siégeait : Daniel VENDEVOGEL, Gilbert HUMBERTCLAUDE, Marcelle CHASSIGNET, Christiane HALLER, Sophie CORREY, Alain GROSJEAN, Jean-Louis DEMEUSY, Philippe COLIN et Annie KOLB.

Il est ouvert aussi à tout habitant ou tout autre élu souhaitant s'y impliquer.



APPARTEMENTS A LOUER

Dans le courant du mois de juillet, 2 appartements seront disponibles et proposés à la location :
1 T3 et 1 T4.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au :
03-84-29-32-45.





STOP AUX INCIVILITES

Pour garder notre commune propre , s'il vous plaît :

- ♦ Ne jeter plus vos ordures ménagères et autres déchets dans et à côté des bennes des Eco-Points.
- ♦ Ramasser les déjections de vos animaux.

Pour éviter tout accident, s'il vous plaît :

- ♦ Respecter la limitation de la vitesse à 30 km/h dans TOUT le village.
- ♦ Les enfants, faites attention en roulant à vélo ou en trottinette.

Pour garder notre salle communale accueillante, s'il vous plaît :

- arrêter de jouer au ballon aux abords de la salle , **il est formellement interdit** de jouer au foot ou autres jeux de ballon à proximité de la salle communale et encore moins contre le bâtiment (nombreuses vitres cassées, volets, un lampadaire....)

Nous prions les parents d'en avertir leurs enfants et que tout dégât est de leur responsabilité.

La commune possède un stade où un terrain de foot stabilisé est utilisable par tous !!!!!



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le village de Lepuix a été classé 3^{ème} commune de plus de 1 000 habitants au palmarès départemental 2015 des villes et villages fleuris.

C'est une belle récompense pour tous les efforts donnés par chacun.

Merci à toutes les personnes qui ont participé au fleurissement du village.

Fleurir une commune, c'est améliorer le cadre de vie des habitants et contribuer à cultiver le lien social.

Si vous désirez prendre soin d'un petit coin de votre village, n'hésitez pas, faites vous connaître au secrétariat de la mairie ou auprès de Marie-José Chassignet, vous serez les bienvenus.



TRAVAUX

Eclairage public

70 lampes à vapeur de mercure seront prochainement interdites et remplacées par des lampes à LED pour un montant hors taxe de 29 050 €. (Après consultation, le marché est attribué à l'entreprise Baumgartner). Cette opération est subventionnée par le SIAGEP à hauteur de 16% pour le remplacement des lampes et 16% pour l'économie d'énergie.

Lotissement du ruisseau de la goutte et chemin de la scierie

Suite aux travaux d'assainissement, la rue du lotissement du ruisseau de la goutte sera refaite dans sa totalité. Les enrobés sont pris en charge par la communauté de communes la Haute Savoureuse et la réfection des trottoirs par la commune de Lepuix.



Le chemin de la scierie sera refait également en enrobé jusqu'à hauteur des dernières maisons et ensuite aménagé en sentier piétonnier jusqu'au lotissement.

Travaux en cours de consultation :

Impasse de la fonderie

Mise en enrobé de cette impasse.

Route du Ballon d'Alsace

Pour améliorer la sécurité des piétons le long du CD 465, en direction du Ballon d'Alsace, une première tranche sera réalisée par la création d'un trottoir avec busage du fossé depuis l'ancienne usine du pont jusqu'à la sortie de l'agglomération.

Celle-ci sera suivie d'une deuxième tranche conditionnelle pour la réalisation d'un chemin piétonnier avec busage du fossé pour rejoindre le chemin du Mont Jean. Un passage piéton sera réalisé en face du parking du pont Magny.

Rue de la Beucinière

En tranche conditionnelle également :

Réfection de la rue menant à la salle Jeanne d'Arc par de l'enrobé.



Club de tennis La Raquette Môtieuse de Lepuix

Infos saison 2016

Tarifs saison 2016 :

- carte adulte : 20 euros
- carte familiale (parents et enfants) : 45 euros
- carte jeune : 14 euros
- carte enfant (-14 ans) : 7 euros
- carte à la semaine : 15 euros
- ticket horaire (accompagné d'un adhérent) : 2,50 euros
- jeton éclairage pour 1 heure de jeu : 1,50 euros

Pour l'accès aux courts : la carte perforée saison 2015 est valable pour saison 2016.

Pour les nouveaux adhérents : pour obtenir cette carte accès aux courts, une caution de 10 euros est demandée (en plus de la carte adhérent dont les tarifs sont présentés ci-dessus).

La carte adhérent et carte accès courts sont à retirer chez Patrice RUGGERI (5, quartier de la côte) - Président du Club ou chez Michel CONRAD (31, rue de la Beucinière) - Trésorier du Club.

Sportivement, l'Equipe de la "Raquette Môtieuse".

Ski Club La Haute Savoureuse de Lepuix

L'assemblée générale s'est déroulée le 29 avril. Lors de cette réunion, le président Hubert Lehmann a été réélu ainsi que le secrétaire Benoit Greget, le nouveau trésorier est Claude Chassignet.

Les jeunes skieurs ont été récompensés pour leur performance aux compétitions et le président leur a remis « la Coupe des Lions ».

Cette distinction est donnée aux compétiteurs du club pour leur bon classement aux courses, mais pour la conserver définitivement, il faut la gagner trois années de suite, c'est un challenge pour ces compétiteurs !

Cet hiver, c'est Chloé Tourtet et Thomas Greget qui ont remporté cette coupe, et Lucas Tourtet, la petite coupe.



Les tarifs pour la saison d'hiver 2016-2017 sont :

- Carte sociétaire : adulte 6,50€ ; jeune 4€ ; couple 10€ ; famille 15,50€
- Carte neige pour les personnes nées en 1997 et après : 53,74€
- Carte neige pour les personnes nées 1996 et avant : 57,74€
- Carte neige pass découverte du club pour 48h : 6€
- Licence dirigeant : 57,40€
- Licence compétiteur 2001 et après : 92,50€
- Licence compétiteur 2000 et avant : 115,50€

Le refuge de la Haute Planche, peut être loué : le tarif de la nuitée est de 5€ pour les adultes et 2,50€ pour les moins de 14 ans.

La personne responsable de la réservation et qui vient prendre la clef du refuge se verra proposer la souscription d'une carte sociétaire à 6,50€.

Les réservations sont à faire auprès de Hubert LEHMANN rue des noisetiers à Vescemont : 03-84-29-52-66

CARNAVAL

L'association ERPM (En Route les Petits Môtieux) organise chaque année un défilé dans les rues de LEPUIX pour carnaval où les membres de l'association décorent un char avec l'aide des enfants de maternelle qui ont confectionné les fresques autour du char sous le thème d'Aladin cette année.

Et pour la deuxième année une soirée déguisée a eu lieu le Samedi 19 Mars 2016 à la salle communale, animée par un DJ.

Un magicien était également présent, ainsi qu'un photographe pour ceux et celles qui souhaitaient repartir avec un souvenir !

C'est le traiteur « AU POIL », la poêle au poil ! qui est venu nous servir un délicieux couscous, pour changer de la paëlla de l'an dernier.

C'est avec beaucoup de compliments et remerciements que la soirée s'achève au petit matin.

Cela représente beaucoup de temps et de travail pour l'équipe du ERPM, mais très satisfaite de participer financièrement aux sorties et voyages des Petits Môtieux avec tout le bénéfice réalisé lors de cette soirée et autres événements !!!



CONSCRITS : Classe 17-18 (du 25 au 27 mars 2016)

Nom des conscrits : (de gauche à droite)

STAINÉ Mickaël, ORLANDI Marie, PAQUELIN Léo, HAJMANN Rémi, RICHERT Alexandre, PERREZ Baptiste, MOUGIN Camille, MARIE Antoine, VALDENNAIRE Baptiste.

Manon WIMMER , n'a pu nous rejoindre que le dimanche soir, pour le bal des conscrits, car elle participait à la Coupe de France de VTT à Marseille ce week-end-là.

Investissement cette année dans une commande T-shirts prévue spécialement pour l'occasion, aux couleurs de la France.

L'ambiance était bonne enfant et chacun a su profiter de ce week-end de Pâques, bien que le temps fût capricieux.

Le vendredi soir une soirée était organisée exclusivement pour les conscrits, le samedi soir une deuxième soirée eu lieu, avec les surclasses et la sous-classe. Le dimanche fût organisé le traditionnel Bal des Conscrits, avec les hymnes locaux chantés autour de l'embrasement du mannequin pour terminer ces conscrits.

Les bénéfices récoltés nous serviront à nous retrouver autour d'un verre, pour les vacances et pour d'autres événements musicaux probablement.

ECOLE MATERNELLE

Le 6 Juin 2016 tous les enfants de l'école maternelle se rendront à la ferme pédagogique de Bouxwiller.

Ils participeront à divers ateliers :

- un atelier "*découverte*" : [L'âne et les cochons](#)
- un atelier "*sciences et vie de la ferme*" : [La basse-cour](#)
- un atelier "*transformation*" : [Traite et moulage de fromage.](#)

TOUS A L'UNISSON pour la FETE DE LA MUSIQUE !

LE SAMEDI 18 JUIN 2016 à partir de 17H30 HEURES à la salle communale de LEPUIX
(organisée par l'association LEPUIX-GYM)

Ce traditionnel rendez-vous, permet de partager le plaisir de la musique dans une ambiance joyeuse et conviviale ! comme on sait le faire à LEPUIX !

La Clique la Jeanne d'Arc, fidèle au rendez-vous, ouvrira les festivités ; ensuite alterneront divers groupes de musiciens, chanteurs, locaux et de l'extérieur, mêlant nos jeunes talents et d'autres de tous âges !

Interprétations musicales variées : chants populaires, guitares, harmonica, percussions, accordéons et le sif-fleur, Marco !

Venez nombreux vivre ce moment de bonheur musical !

Buvette et petite restauration possible sur place.

La SCIERIE COMMUNALE DEMOUGE

En vue de préparer la nouvelle saison, les personnes intéressées seront les bienvenues à la matinée de travaux prévue le **samedi 25 juin 2016 de 8H30 à 12H00**.

Pour l'Equipe de la scierie : Alain Grosjean

**Feu de la St Jean
au F.C. Giro-Lepuix**

**Samedi 25 juin 2016
à partir de 19h00**

Stade des Prés du feu à Lepuix

À partir de 21h00
Concert : **CELT IN BLACK**



- > Restauration & buvette sur place
- > Retraite aux flambeaux
- > Embrasement du bûcher
- > Feu d'artifice
- > Animation musicale



Les « Virades de l'Espoir » pour vaincre la mucoviscidose !

De quoi s'agit-il ? : la mucoviscidose est une affection, que seul le hasard décide et qui touche les voies respiratoires et le système digestif, notamment chez des jeunes enfants. Malgré les importants progrès médicaux de ces dernières années, prolongeant l'espérance de vie, aujourd'hui cette maladie demeure toujours incurable et génère d'énormes contraintes aux patients et à leur famille proche. Nous en connaissons ... c'est ce qui nous motive à faire ce geste solidaire.

Pour la 10^{ème} année, le Club de l'Amitié de Chaux, soutenu par les Municipalités de Chaux et de Lepuix, l'Association d'Education Populaire de Chaux et un parrainage par des sportifs de haut niveau, organise un repas dansant dont l'intégralité des bénéfices est reversée, via les « Virades de l'Espoir », à l'Association Nationale « Vaincre la mucoviscidose » ayant pour but de poursuivre et favoriser la recherche.

Quand ? : **le dimanche 28 août 2016 ; à 12H00**

Où ? : **à la salle communale de LEPUIX (90)**

Tarif : **25 € / personne** (enfants gratuit jusqu'à 5 ans, 7 € de 5 à 12 ans)

Menu : Apéritif de l'amitié (ou jus de fruits) et mises en bouche
Pâté en croûte de volailles et crudités
Bœuf marengo, spätzle
Fromage
Salade de fruits, cake
Café

Eaux, jus de fruits, bière, vins en vente sur place
Animation avec l'orchestre Pascal MOUREY

Comment s'inscrire ? : Réserver (avant le 21 août 2016) en contactant soit :

Mme Jacqueline MARIE (03.84.27.18.38) ou Mr Daniel KUDER (03.84.27.10.50)

Ce repas s'adresse à toute personne ... habitants de CHAUX, de LEPUIX ou d'ailleurs, à vos familles, à vos amis.

Si vous ne pouvez pas, ou si vous ne souhaitez pas participer à ce repas, vous avez la possibilité de contribuer pour cette cause en faisant un don (espèces ou chèque à l'ordre de : **Vaincre La Mucoviscidose**)

A qui adresser vos dons ? : à Mr Bernard BOSS (75 Grande Rue - 90330 CHAUX)
(Tél : 03.84.27.18.19 - bernardboss@aol.com)

(un reçu fiscal pour réduction d'impôt de 66% du montant versé, vous sera envoyé à domicile)

« Aidez-nous, chaque participation (repas ou don) a son importance, merci ! » Bernard BOSS



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LEPUIX 2016

JUIN

JE	2	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	4	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
SA	11	Soirée	La Raquette Môtieuse	Salle Communale
SA	18	Fête de la musique	Lepuix-Gym	Salle Communale
DI	19	Tournoi de Pétanque	SCHS + Raquette Môtieuse	Stade Lepuix
SA	25	Feu de Saint-Jean	F. C. G. L.	Stade Lepuix
SA	25	Fête des écoles	En route les petits Môtieux	Salle Communale
DI	26	Journée truite	A. A. P. M. A.	Etang des Belles Filles
JE	30	Sortie Annuelle	Club de l'Amitié	

JUILLET

DI	10	Kermesse du village	Paroisse	
JE	7	Loto interne	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	16	Portes Ouvertes	Scierie communale	Scierie
DI	17	Portes Ouvertes	Scierie communale	Scierie

AOUT

SA	27	Montée de la Haute Planche	Ski Club Haute Savoureuse	
DI	28	Repas « Les virades de l'espoir »	Club de l'Amitié de Chaux	Salle Communale

SEPTEMBRE

DI	4	Fête du village	La Clique	Salle Communale
JE	8	Concours de belote + repas du soir	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	10	Braderie	Secours catholique	Salle Communale
SA	17	Montée cycliste du Ballon d'Alsace	S. C. H. S. et USG VTT	
SA	17	Journée du patrimoine nocturne	Scierie communale	Scierie
DI	18	Journée du patrimoine	Scierie communale	Scierie
JE	29	Loto interne	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc

OCTOBRE

SA	1	Loto du Foot	F. C. G. L.	Salle Communale
MA	4	Participation au festival conte et Cie	Médiathèque intercommunale	Salle Communale
JE	13	Repas cochonnailles	Club de l'Amitié	Salle Communale
JE	27	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc

F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix

S. C. H. S. : Ski Club Haute Savoureuse

A. A. P. P. M. A. : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique